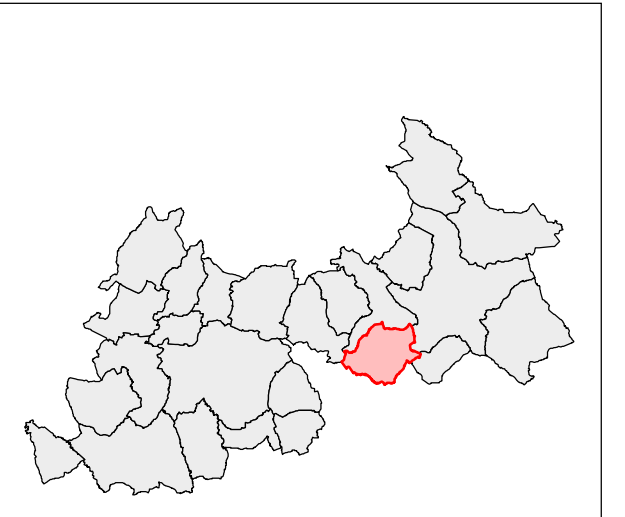




4.15 Zonage

Pouydraguin

Elaboration du PLU prescrite par D.C.C. du 11/09/2017
Projet de PLU arrêté par D.C.C. du 28/11/2022
Dossier soumis à l'enquête publique du 20/04/2023 au 23/05/2023
PLU approuvé par D.C.C. du 09/10/2023



Zonage du PLU

UA UC UE A Agg Ap Np

Prescriptions du PLU

- Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article L.151-11-2° - vocation d'habitat
- Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article L.151-11-2° - vocation d'hébergement hôtelier et touristique
- Protection ponctuelle au titre de l'article L.151-19 - Patrimoine bâti
- Protection linéaire au titre de l'article L.151-23 - Haie ou alignement d'arbres
- Protection linéaire au titre de l'article L.151-23 - Haie ou alignement d'arbres
- Recul des constructions par rapport aux Routes Départementales
- Espace boisé classé
- Périème de protection au titre de l'article L.151-19 - Patrimoine bâti
- Périème de protection au titre de l'article L.151-19 - Patrimoine paysager
- Périème de protection au titre de l'article L.151-23 - Boisement
- Périème de protection au titre de l'article L.151-23 - Abords des cours d'eau

Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)

- Zone Bleue
- Zone Rouge
- Zone Rouge Hachurée
- Zone Violette

Carte Informatrice des Zones Inondables (CZI)

- Cue très fréquente
- Cue fréquente
- Cue exceptionnelle

0 50 100 200m

Conception : Metropolis - ZWA - F. Chariot - Biotopie
Source : Origine DGNP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2020

